

## Livret A, A comme Association

Le Livret A est le placement incontournable de toute association sportive  
Il est accessible aux associations régies par la loi 1901 et à but non lucratif (1).

### Un placement à vocation sociale

Une partie de l'épargne du Livret A permet le financement d'investissement dans le logement social, les foyers d'hébergement, ou les établissements médico-sociaux. A ce titre il est parfaitement cohérent avec les valeurs des associations sportives et du secteur NON lucratif.

### Une rémunération nette d'impôt

Le taux d'intérêt est fixé par les Pouvoirs Publics selon une règle qui garantit la protection contre l'inflation

Les intérêts sont calculés à la quinzaine.

Les intérêts sont capitalisés au 31 décembre de chaque année et sont exonérés d'impôt.

### Un fonctionnement simple, une disponibilité totale de votre placement

Le Livret A est un compte d'épargne complémentaire à votre compte à vue. 10 € suffisent pour ouvrir un Livret A. Ensuite, vos versements ou vos retraits peuvent être effectués à tout moment sans frais et doivent être de 10 € minimum. La seule contrainte est de ne jamais rendre débiteur votre livret A.

Avec le livret A Associations, vous pouvez placer jusqu'à 76 500 € (5 fois plus que les particuliers : 15 300 €)

### Un placement totalement garanti

Les sommes placées par votre association bénéficient d'une garantie en capital.

(1) Réserve aux associations loi 1901 éligibles à l'article 206-5 du code général des impôts et limité à un livret par association tous établissements bancaires confondus.

Crédit agricole Brie Picardie  
Aline PLE



## Formation Bureautique

Les formations proposées permettront aux participants de **maîtriser les outils utiles à la gestion d'une association.**

Word pour l'édition de documents (courrier, rapport.....)

Excel pour l'édition de tableaux et pour des calculs

Powerpoint pour la création de présentation (diaporama pour AG.....)

Publisher pour la mise en page de documents (type plaquette de présentation, affiche ou flyer)

Access pour la gestion de bases de données

Elles pourront mener à une certification  pour les personnes souhaitant valider leurs connaissances (B2i adultes) Elles se dérouleront sur **3 sites afin de couvrir l'ensemble du département :**

CNSD à Fontainebleau- Maison Départementale des Sports Melun - Base Régionale de Loisirs UCPA à Torcy. Les séances en salle pourront être complétées par des activités en ligne pour ceux qui le souhaiteront. Les groupes seront constitués de **5 apprenants au maximum** et le contenu sera affiné en début de formation en fonction du niveau et des demandes de chacun.. Les séances auront lieu **les vendredis** (négociable en fonction des demandes) **hors vacances scolaires** de 9h à 16h30 à raison d'une séance toutes les 3 semaines environ sur chaque site.

**Les candidatures sont à adresser avant le 13 Septembre 2009 à :**

AMADEUS – Maison Départementale des Sports – 12 bis rue du Président Despatys – 77007 MELUN cedex  
Après cette date des groupes seront proposés, prenant en compte les niveaux et la situation géographique des candidats.

Les formulaires d'inscription sont téléchargeables sur le site du CDOS 77 à la rubrique formation où vous trouverez également le questionnaire permettant de situer votre niveau.

<http://seineetmarne.franceolympique.com>

Bruno WAVELET

*!! Sous réserve d'agrément de centre certificateur.*

Septembre	11	18	25	
Octobre	02	09	16	24
Novembre	13	20	27	
Décembre	04	11	18	
Janvier	08	15	22	29

**Contact :**  
Bruno WAVELET  
06.37.33.31.94  
amadeus77@wanadoo.fr

Février	05	12	19	
Mars	12	19	26	
Avril	02	09	16	
Mai	07	14	21	28
Juin	04	11	18	25